

LIDL



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN LIDL SUR LA COMMUNE DE BONNEVILLE (74)

Note écologique



Mai 2026

LE PROJET

Client	LIDL
Projet	Projet de construction d'un magasin LIDL sur la commune de Bonneville (74)
Intitulé du rapport	Note écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
---	---

Réf. Cereg - 2026-CI-000368

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	05/2026	Anna PELLEGRINI	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A.I.	RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	6
A.I.1.	Conditions de terrain	6
A.I.2.	Habitats	7
A.I.3.	Flore	8
A.I.4.	Faune.....	9
A.I.4.1.	Avifaune.....	9
A.I.4.2.	Invertébrés.....	10
A.I.4.3.	Chiroptères	11
A.I.5.	Autres taxons	12
A.II.	DESCRIPTIF DU PROJET.....	13
A.III.	SYNTHESES DES ENJEUX ET IMPACTS	14
A.IV.	RECOMMANDATIONS	15
A.IV.1.	Recommandations d'évitement.....	15
A.IV.2.	Recommandations de réduction.....	15
A.V.	CONCLUSIONS	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Habitats observés	7
Figure 3 : Flore à statut observée.....	8
Figure 4 : Avifaune observée.....	9
Figure 5 : Reptiles observés.....	10
Figure 6 : Chiroptères observés.....	11

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain	6
Tableau 2 : Liste et enjeux associés pour les chiroptères	11
Tableau 3 : Synthèse des enjeux et impacts.....	14
Tableau 4 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction.....	17

PREAMBULE

La société **LIDL** porte un projet de **démolition des bâtiments existants et de reconstruction d'un magasin** sur la commune de **Bonneville (74)**.

Dans le cadre de ce projet, un **prédiagnostic écologique** a été réalisé en **2022** par le bureau d'études **AMETEN**. Cette étude, fondée sur une **analyse bibliographique** et un **passage de terrain réalisé le 6 avril 2022**, a permis d'identifier les principaux **enjeux écologiques** du site et d'évaluer ses potentialités d'accueil pour la **faune**, la **flore** et les **habitats naturels**.

Afin d'**actualiser les connaissances écologiques** du secteur et de préciser certains enjeux identifiés lors de l'étude précédente, une **visite de terrain complémentaire** a été réalisée le **19 mai 2026**. Cette intervention a consisté en une analyse des **habitats présents sur l'emprise du projet** et de ses abords immédiats, ainsi qu'en une actualisation des **enjeux écologiques associés**.

Une attention particulière a été portée aux **chiroptères**, groupe pour lequel le prédiagnostic de 2022 concluait à des **enjeux potentiels** sur la seule base de l'analyse des habitats. Dans ce cadre, un **enregistreur acoustique de type SM4** a été déployé durant **24 heures** afin de caractériser l'activité des chauves-souris sur le site et d'affiner l'évaluation des enjeux associés au projet.

La présente **note écologique** vise ainsi à présenter les résultats des **investigations complémentaires menées en 2026** et à actualiser l'analyse des **enjeux écologiques du site** au regard du projet de **démolition-reconstruction** envisagé.

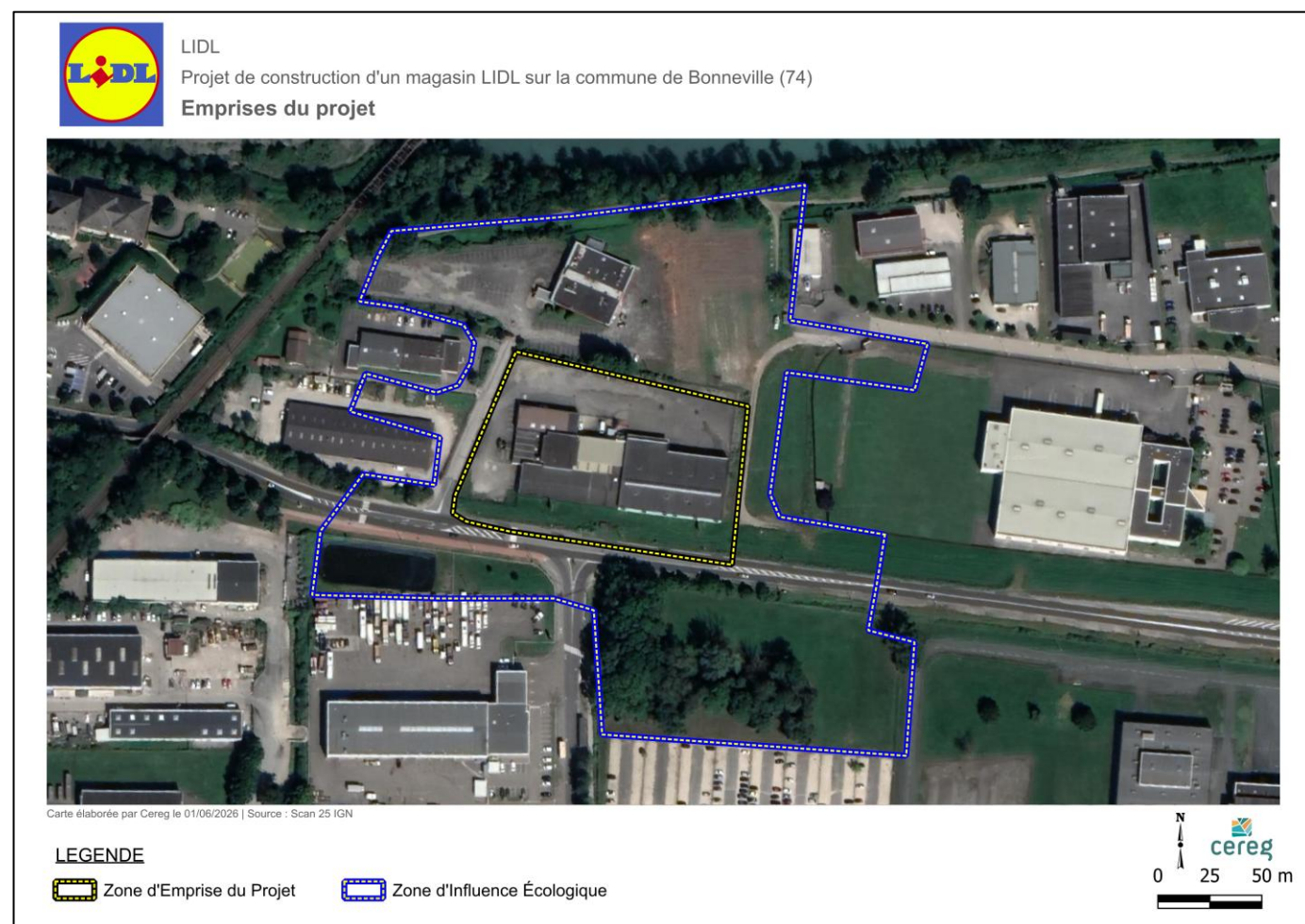


Figure 1 : Localisation du projet

A.I. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

A.I.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 19/05/2026.

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Gaëtan BARONI	Technicien Écologue	Habitats ; Flore ; Reptiles ; Oiseaux ; Chiroptères	19/05/2026	20 °C, Nuageux, pas de vent	13h30-16h
Tom RIGAUD	Stagiaire technicien Écologue	Chiroptères ; Mammifères ; Reptiles ; Invertébrés			

A.I.2. Habitats

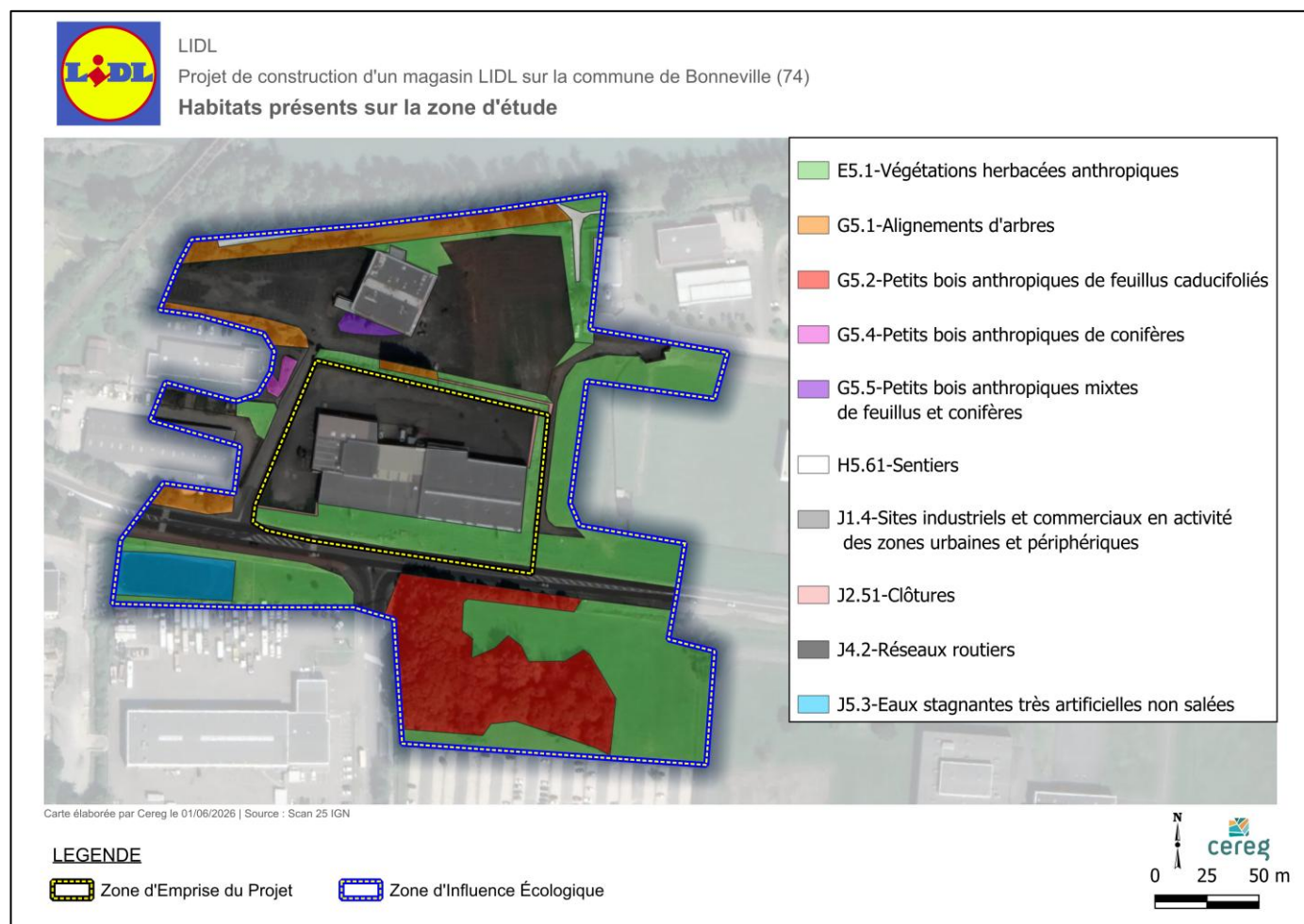


Figure 2 : Habitats observés

L'analyse des habitats présents au sein de la **zone d'influence écologique** a permis d'identifier plusieurs unités écologiques majoritairement associées à un contexte **urbain et commercial fortement anthropisé**.

Les habitats dominants correspondent aux **sites industriels et commerciaux en activité** (J1.4) ainsi qu'aux **réseaux routiers** (J4.2), qui occupent une part importante de la zone étudiée. Ces milieux présentent une **très faible valeur écologique intrinsèque** en raison de leur caractère artificialisé et de leur faible diversité biologique.

Les secteurs non bâtis sont principalement constitués de **végétations herbacées anthropiques** (E5.1), localisées en périphérie des bâtiments et des voiries. Ces formations rudérales sont composées d'espèces communes adaptées aux perturbations régulières et présentent un **enjeu écologique faible**.

Quelques éléments arborés sont également présents en bordure du site sous la forme d'**alignements d'arbres** (G5.1), de **petits boisements anthropiques de feuillus** (G5.2), de **conifères** (G5.4) ou de **boisements mixtes** (G5.5). Bien que leur naturalité demeure limitée, ces habitats constituent des éléments de diversification paysagère susceptibles d'être utilisés ponctuellement par l'avifaune commune ou les chiroptères en déplacement.

Un habitat aquatique artificiel correspondant à des **eaux stagnantes très artificielles non salées** (J5.3) est également présent en limite sud-ouest de la zone d'étude. Au regard de son caractère artificiel et de son isolement fonctionnel, cet habitat présente un intérêt écologique limité.

Enfin, plusieurs éléments linéaires tels que les **clôtures** (J2.51) et les **sentiers** (H5.61) participent à la structuration du site sans constituer des habitats d'intérêt particulier pour la biodiversité.

Dans l'ensemble, les habitats recensés traduisent un contexte fortement anthropisé et présentent des **enjeux écologiques globalement faibles**, principalement liés à la présence ponctuelle d'éléments arborés susceptibles d'offrir des fonctionnalités de déplacement, de repos ou d'alimentation pour certaines espèces communes de la faune locale.

A.I.3. Flore

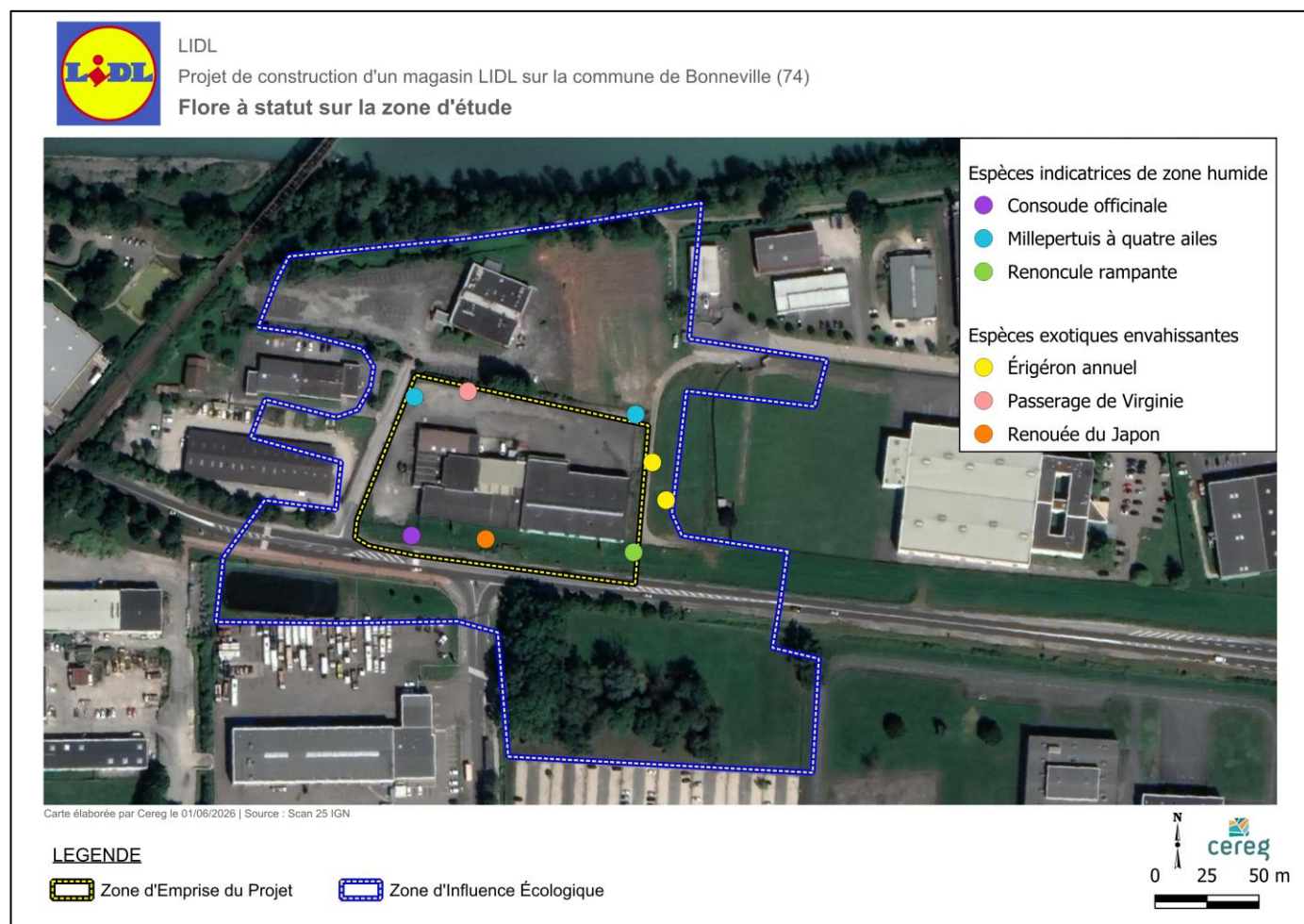


Figure 3 : Flore à statut observée

Les investigations botaniques réalisées le **19 mai 2026** ont permis de recenser **54 espèces végétales** au sein de la zone d'étude. La flore observée est principalement constituée d'espèces **communes**, caractéristiques des **milieux anthropisés**, des **espaces verts rudéralisés** et des **franges routières**. Aucune espèce végétale protégée à l'échelle nationale ou régionale n'a été recensée lors des prospections.

Par ailleurs, **aucune espèce patrimoniale** ou présentant un **enjeu de conservation particulier** n'a été observée. L'ensemble des espèces recensées présente ainsi un **enjeu de conservation très faible**.

Les prospections ont néanmoins permis d'identifier plusieurs **espèces indicatrices de zones humides**, à savoir la **Consoude officinale** (*Symphytum officinale*), le **Millepertuis à quatre ailes** (*Hypericum tetrapterum*) et la **Renoncule rampante** (*Ranunculus repens*). Ces espèces ont été observées de manière ponctuelle au sein de secteurs fortement anthropisés et ne permettent pas, à elles seules, de caractériser la présence d'une zone humide réglementaire.

Des sondages pédologiques ont été effectués dans les quelques espaces verts de l'emprise directe du projet. Compte tenu de la nature artificialisée du sol, les sondages n'ont pas pu être réalisés sur une profondeur significative. Cependant, la nature du sol sur les 20/25cm premiers centimètres n'a pas montré de trace d'hydromorphie, attestant de **l'absence de zone humide au droit de la zone projet du point de vue du critère pédologique**. La présence de ces espèces semblent étroitement liée au point bas que forme les espaces verts existants.

Trois **espèces exotiques envahissantes** ont également été recensées sur le site : l'**Érigéron annuel** (*Erigeron annuus*), le **Passerage de Virginie** (*Lepidium virginicum*) et la **Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica*). Cette dernière fait l'objet d'une vigilance particulière en raison de son fort potentiel de colonisation et de dissémination.

Au regard des espèces recensées et du contexte écologique local, les **enjeux floristiques du site sont considérés comme très faibles**.

A.I.4. Faune

A.I.4.1. Avifaune

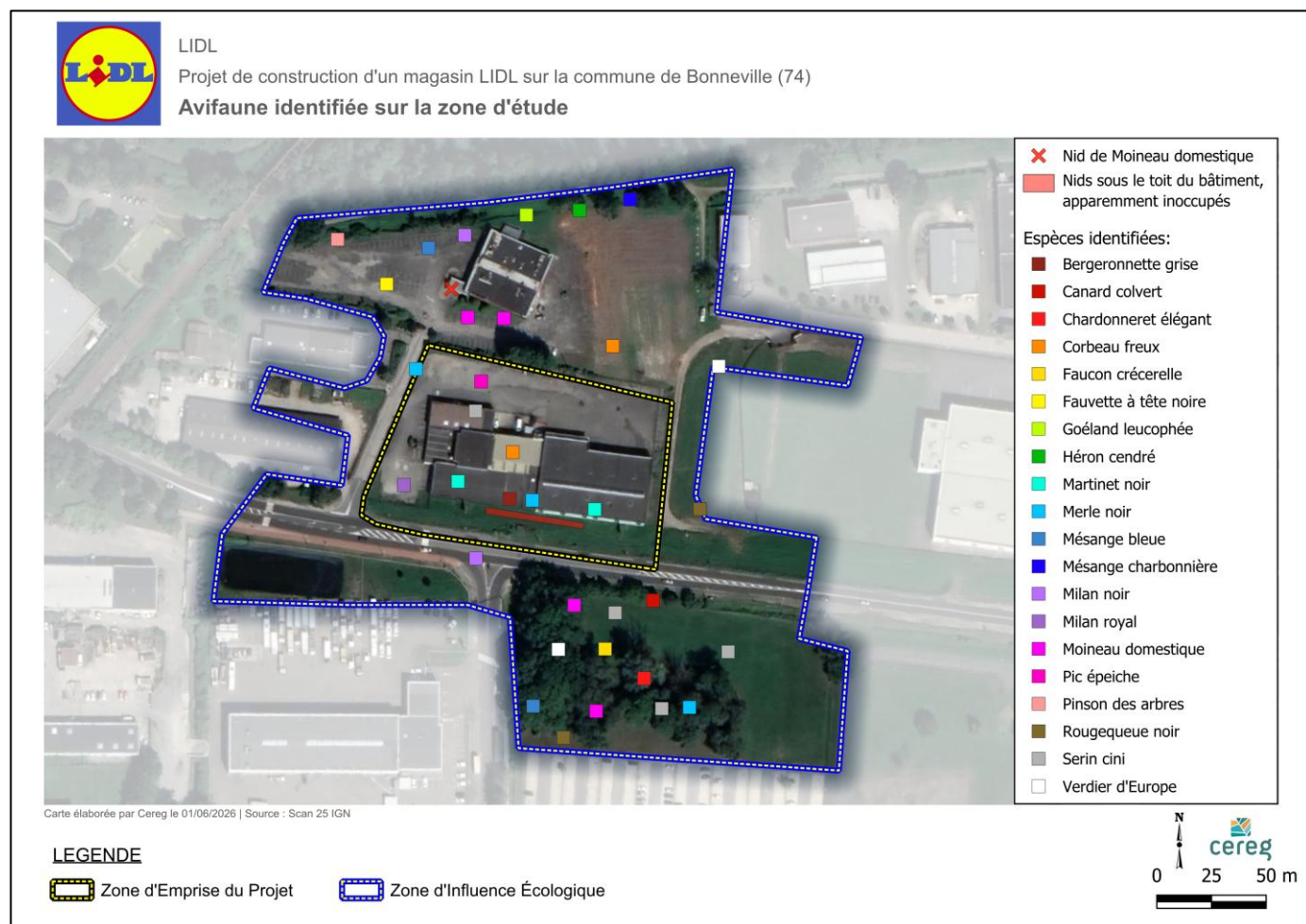


Figure 4 : Avifaune observée

Les prospections réalisées ont permis d'identifier **18 espèces d'oiseaux** au sein de la zone d'étude et de ses abords immédiats.

Les espèces recensées sont principalement caractéristiques des **milieux urbanisés**, des **espaces verts anthropisés**, des **franges agricoles** et des **secteurs arborés périphériques**. Parmi les espèces observées figurent notamment le **Moineau domestique** (*Passer domesticus*), le **Merle noir** (*Turdus merula*), les **Mésanges bleue et charbonnière** (*Cyanistes caeruleus* et *Parus major*), le **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*), le **Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) ou encore le **Serin cini** (*Serinus serinus*).

Des espèces utilisant plus ponctuellement le secteur pour l'alimentation ou les déplacements ont également été observées, telles que le **Milan noir** (*Milvus migrans*), le **Milan royal** (*Milvus milvus*), le **Héron cendré** (*Ardea cinerea*) ou le **Martinet noir** (*Apus apus*).

Concernant la reproduction, un **nid de Moineau domestique** a été observé au niveau d'un bâtiment présent sur la zone d'étude. Plusieurs autres cavités ou nids localisés sous toiture ont également été repérés, sans qu'une occupation active n'ait pu être constatée lors des investigations.

L'ensemble des espèces recensées bénéficie d'un **statut de protection nationale**, conformément à l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur le territoire national.

Toutefois, au regard de la composition du cortège observé, de la nature des habitats présents et de l'absence d'espèce patrimoniale ou à enjeu de conservation notable, les **enjeux ornithologiques du site peuvent être considérés comme faibles à modérés**.

La présence d'espèces nicheuses communes implique néanmoins la prise en compte de la période de reproduction lors de la réalisation des travaux, en particulier pour les interventions susceptibles d'affecter les bâtiments et les éléments arborés.

A.I.4.2. Invertébrés

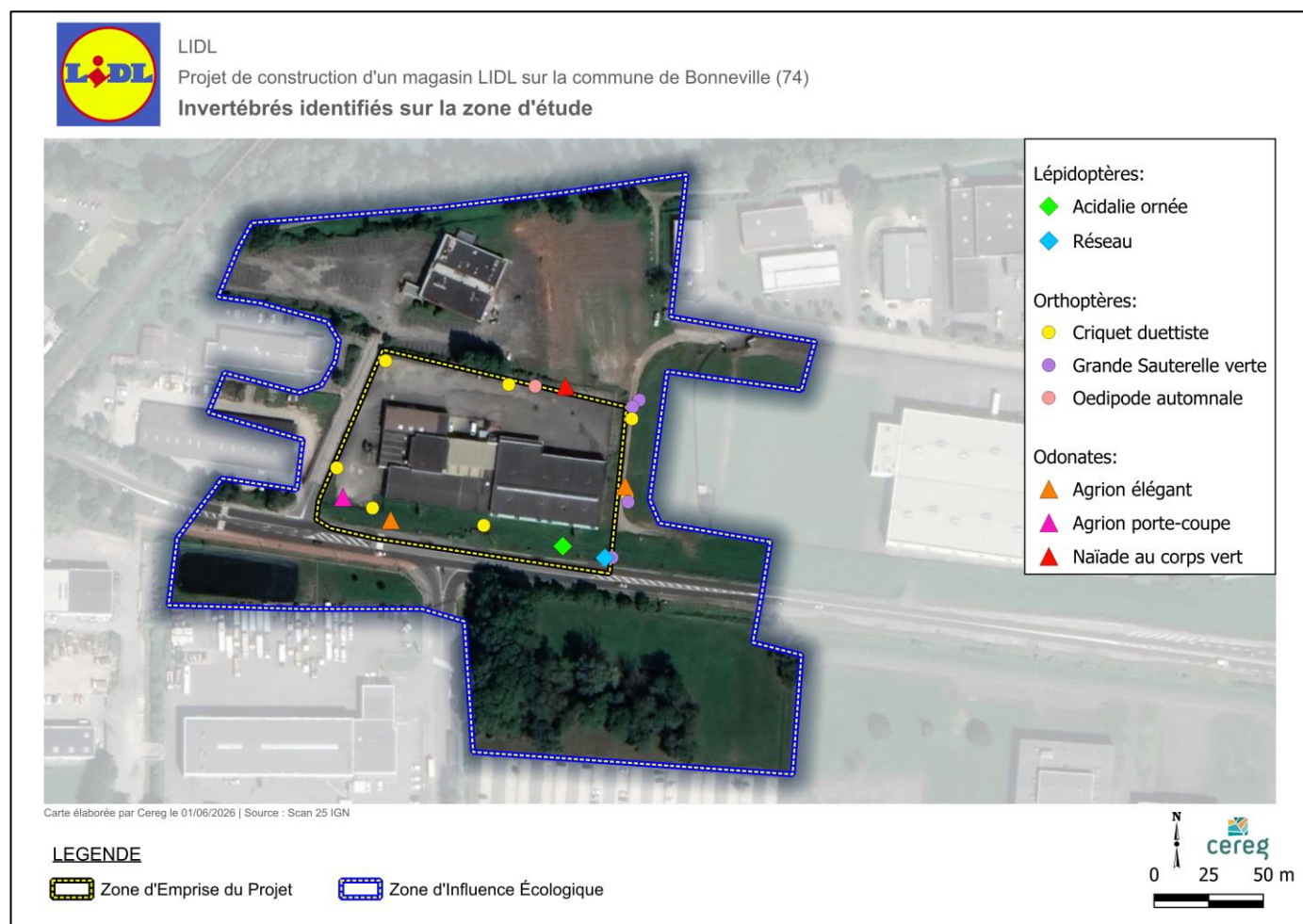


Figure 5 : Reptiles observés

Plusieurs espèces d'invertébrés appartenant à différents groupes taxonomiques ont été identifiées en périphérie du site.

Parmi les **lépidoptères**, deux espèces communes ont été observées : l'**Acidalie ornée** (*Scopula ornata*) et le **Réseau** (*Chiasmia clathrata*). Ces espèces sont largement répandues à l'échelle régionale et ne présentent aucun statut de protection ou enjeu de conservation particulier.

Concernant les **orthoptères**, les observations ont porté sur le **Criquet duettiste** (*Chorthippus brunneus*), la **Grande Sauterelle verte** (*Tettigonia viridissima*) et l'**Ædipode automnale** (*Aiolopus strepens*). Ces espèces sont caractéristiques des milieux herbacés ouverts et rudéralisés présents sur le site.

Trois espèces d'**odonates** ont également été recensées : l'**Agrion élégant** (*Ischnura elegans*), l'**Agrion porte-coupe** (*Enallagma cyathigerum*) et la **Naïade au corps vert** (*Erythromma viridulum*). La présence de ces espèces est vraisemblablement favorisée par la proximité immédiate de l'**Arve**, située au nord de la zone d'étude, ainsi que par la présence d'un bassin artificiel en périphérie du site. Aucun habitat aquatique favorable à leur reproduction n'a toutefois été identifié au sein de l'emprise du projet.

Aucune espèce protégée, patrimoniale ou présentant un enjeu de conservation particulier n'a été observée lors des prospections. Les espèces recensées sont communes à l'échelle locale et utilisent principalement les habitats rudéraux et les espaces verts anthropisés présents sur le site.

Au regard des espèces identifiées et des habitats disponibles, les **enjeux liés aux invertébrés sont considérés comme faibles**.

A.I.4.3. Chiroptères

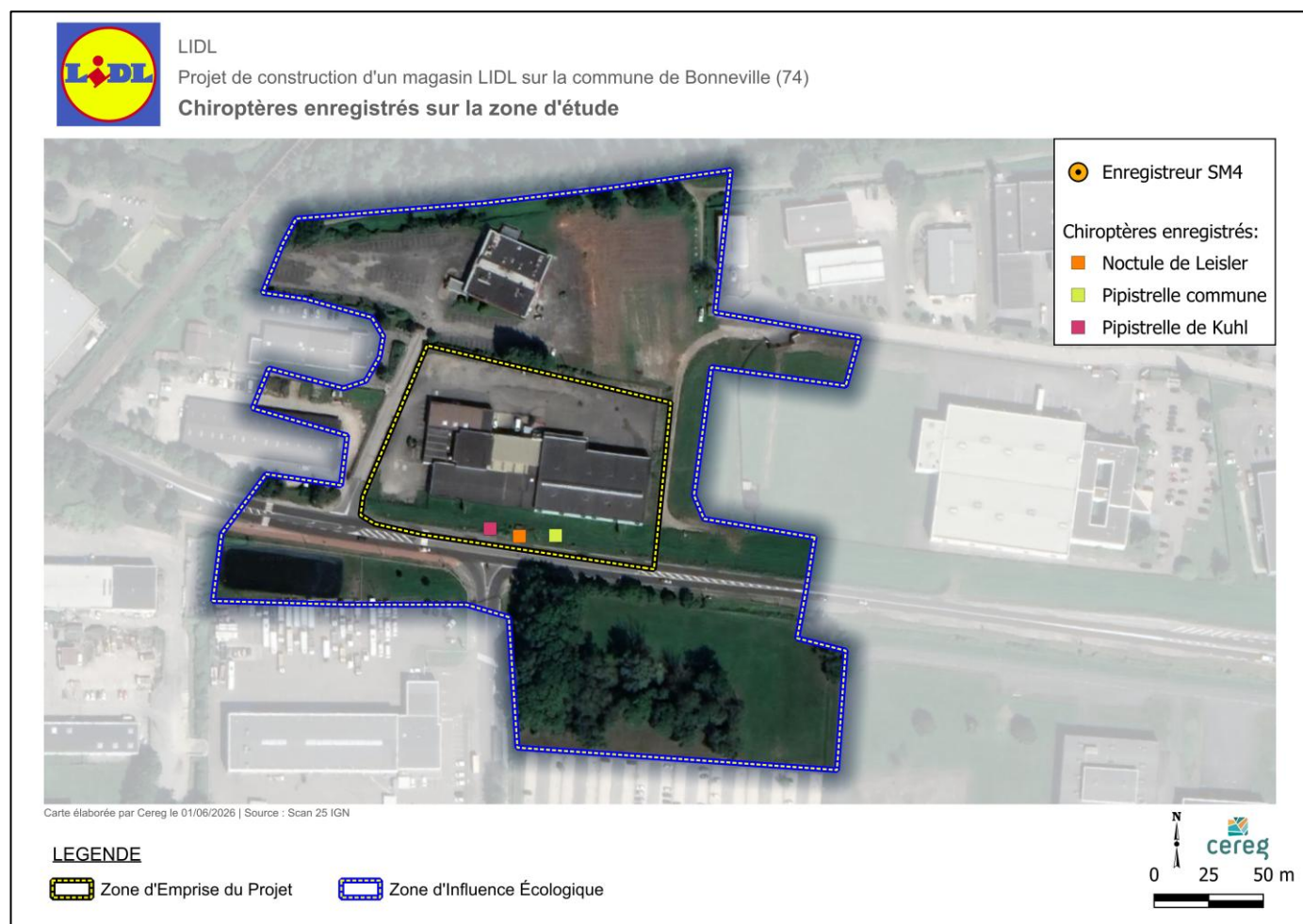


Figure 6 : Chiroptères observés

Afin de préciser les enjeux liés aux chiroptères, un **enregistreur acoustique passif de type SM4** a été installé au sein de la zone d'étude pendant une durée d'environ **24 heures**.

L'analyse des enregistrements a permis d'identifier avec un indice de confiance **certain** trois espèces de chauves-souris :

Tableau 2 : Liste et enjeux associés pour les chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Indice de probabilité	Source	Taux d'activité	Remarques	Enjeu départemental (BD)
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Certain	Sonochiro	Moyen	Cris sociaux + Cris de capture	Très fort
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	Certain	Sonochiro	Faible	Cris sociaux	Très fort
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	Certain	Sonochiro	Faible	Cris sociaux	Fort

La **Pipistrelle commune** présente une **activité moyenne** sur le site, avec l'enregistrement de **cris sociaux** ainsi que de **cris de capture**, traduisant une utilisation du secteur pour l'alimentation. La **Pipistrelle de Kuhl** et la **Noctule de Leisler** présentent quant à elles une **activité faible**, caractérisée principalement par des **cris sociaux**, témoignant davantage d'un usage du site pour le déplacement ou la prospection alimentaire ponctuelle.

Les habitats présents au sein de la zone d'étude sont majoritairement constitués de surfaces artificialisées, de bâtiments commerciaux et de végétations rudérales offrant des ressources trophiques limitées. Néanmoins, la présence de secteurs herbacés ouverts, d'éléments arborés périphériques et surtout la **proximité immédiate de l'Arve**, corridor écologique majeur à l'échelle locale, favorisent les déplacements et les activités de chasse de certaines espèces de chiroptères.

Parallèlement aux enregistrements acoustiques, une recherche des gîtes potentiels a été réalisée. Aucun **indice de présence** tel que du **guano**, des cadavres ou des traces d'occupation n'a été observé. Les arbres présents au sein de la zone d'étude ne

présentent pas de cavités, fissures ou décollements d'écorce favorables à l'accueil de chauves-souris. Quelques interstices ponctuels ont été identifiés au niveau des bâtiments existants ; toutefois, leur configuration et l'absence d'indices d'occupation ne permettent pas de les considérer comme des gîtes avérés.

Les résultats obtenus indiquent ainsi que la zone d'étude est principalement utilisée comme **secteur de chasse et de transit** par plusieurs espèces de chauves-souris. Aucun enjeu majeur lié à la reproduction, à l'hibernation ou au regroupement d'individus n'a pu être mis en évidence lors des investigations réalisées.

Au regard des espèces contactées, de leur niveau d'activité et de l'absence de gîte avéré, les **enjeux chiroptérologiques du site sont considérés comme faibles à modérés**, principalement en lien avec les **fonctionnalités de déplacement et d'alimentation offertes par les habitats périphériques et le corridor écologique constitué par l'Arve**.

A.I.5. Autres taxons

Les investigations réalisées sur le site n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'autres groupes faunistiques à enjeu particulier. Cette absence est cohérente avec le caractère fortement anthropisé de la zone d'étude et la faible disponibilité d'habitats favorables à l'accomplissement du cycle biologique de ces groupes faunistiques.

Aucun **amphibien** n'a été observé lors des prospections. Ce résultat est expliqué par l'absence d'habitats de reproduction favorables au sein de l'emprise du projet.

Concernant les reptiles, le **prédiagnostic écologique réalisé en 2022** mentionnait toutefois la présence du **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*), espèce protégée à l'échelle nationale et présentant un enjeu de conservation faible. Bien qu'aucun individu n'ait été observé lors du présent passage, la fréquentation ponctuelle du site par cette espèce ne peut être totalement exclue, notamment au niveau des secteurs herbacés et des aménagements susceptibles d'offrir des zones de refuge ou d'insolation.

Par ailleurs, le prédiagnostic de 2022 identifiait également un potentiel d'accueil limité pour certaines espèces de mammifères terrestres communes, telles que le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) ou l'**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*). Aucun indice de présence n'a toutefois été relevé lors des investigations réalisées en 2026.

Au regard des habitats présents et des résultats obtenus lors des différentes campagnes d'investigation, les **enjeux associés à ces groupes faunistiques sont considérés comme faibles**.

A.II. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet porté par **LIDL** prévoit la **démolition du bâtiment existant** actuellement présent sur le site ainsi que la suppression des aménagements associés (voiries internes, aires de stationnement et clôtures).

Le projet consiste en la **construction d'un nouveau magasin LIDL** d'une surface de plancher d'environ **2 865 m²**, accompagné du réaménagement complet des espaces extérieurs. Le futur magasin sera implanté au sein d'une parcelle d'environ **9 214 m²**, localisée dans un secteur à dominante commerciale et artisanale de la commune de **Bonneville**.

Les aménagements projetés comprennent notamment :

- La création d'un parking aérien et d'un parking intérieur ;
- La réorganisation des accès véhicules et piétons ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- La création d'espaces verts paysagers en périphérie du site ;
- La plantation de nombreux arbres et arbustes afin de renforcer l'intégration paysagère du projet.

Le projet s'inscrit sur un site actuellement **fortement artificialisé**, occupé principalement par des bâtiments, des surfaces imperméabilisées et des espaces verts de faible intérêt écologique. Les principaux éléments végétalisés présents en périphérie du site sont en grande partie conservés, notamment la **frange arborée située au nord de la parcelle**, tandis que de nouvelles plantations viendront renforcer la trame végétale existante.

A.III. SYNTHÈSES DES ENJEUX ET IMPACTS

Le tableau ci-dessous synthétise à la fois les principaux enjeux par groupes ainsi que les principaux impacts temporaires et permanents résultant des travaux en l'état actuel des connaissances.

Tableau 3 : Synthèse des enjeux et impacts

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Habitats</i>	Présence d'habitats majoritairement anthropisés (bâtiments, voiries, espaces verts rudéraux). Présence ponctuelle d'alignements d'arbres et de petits boisements anthropiques utilisés par la faune commune. Enjeux faibles.	Destruction ponctuelle d'habitats rudéraux et perturbation des milieux en phase chantier. Les habitats concernés présentent une faible valeur écologique. Impacts faibles	Maintien d'une trame végétalisée périphérique et création de nouvelles plantations. Conservation de la frange arborée nord. Impacts faibles à positifs.
<i>Flore</i>	54 espèces recensées. Absence d'espèce protégée ou patrimoniale. Présence ponctuelle d'espèces indicatrices de zones humides et de quelques espèces exotiques envahissantes. Enjeux faibles	Destruction localisée de végétation commune au droit des travaux. Risque de dissémination des espèces exotiques envahissantes en l'absence de précautions adaptées. Impacts faibles	Recolonisation rapide des espaces verts après travaux et renforcement des plantations paysagères. Impacts faibles
<i>Oiseaux</i>	Présence de 18 espèces d'oiseaux communes. Un nid de Moineau domestique observé sur un bâtiment. Présence de secteurs arborés favorables à l'alimentation et à la nidification de l'avifaune commune. Enjeux modérés	Risque de dérangement ou de destruction de nids en période de reproduction lors des travaux de démolition ou de défrichage. Perturbation temporaire liée au bruit et à la présence du chantier. Impacts modérés	Perte ponctuelle de zones de repos ou de nidification sur les bâtiments existants. Maintien d'habitats favorables grâce aux espaces verts conservés et créés. Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Activité de chasse et de transit mise en évidence pour la Pipistrelle commune , la Pipistrelle de Kuhl et la Noctule de Leisler . Proximité de l' Arve , constituant un corridor écologique favorable. Absence de gîte avéré. Enjeux modérés	Dérangement temporaire lié aux travaux et à l'augmentation ponctuelle des nuisances sonores et lumineuses. Perturbation locale des zones de chasse. Impacts faibles à modérés	Modification ponctuelle des secteurs de chasse à proximité immédiate du projet. Maintien des fonctionnalités de transit grâce à la conservation des éléments arborés périphériques et à la proximité de l'Arve. Impacts faibles
<i>Reptiles</i>	Absence d'observation lors des prospections 2026 mais présence historique du Lézard des murailles mentionnée dans le prédiagnostic de 2022. Enjeux faibles	Risque limité de destruction ou de dérangement d'individus lors des travaux préparatoires. Impacts faibles	Réduction ponctuelle des habitats favorables au sein de l'emprise, compensée par le maintien d'espaces verts périphériques. Impacts faibles

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Amphibiens</i>	Aucun amphibien n'a été observé lors des prospections. Le site est fortement anthropisé et ne présente pas d'habitat de reproduction favorable au sein de l'emprise Enjeux faibles à nuls	Risque de dérangement très limité lors des travaux. Aucun habitat de reproduction identifié n'est concerné par le projet. Impacts faibles à nuls	Aucune modification significative des habitats favorables aux amphibiens n'est attendue. Impacts faibles à nuls
<i>Mammifères</i>	Aucun mammifère terrestre n'a été observé lors des prospections de 2026. Le prédiagnostic de 2022 mentionnait toutefois un potentiel d'accueil limité pour certaines espèces communes telles que le Hérisson d'Europe ou l'Écureuil roux. Les habitats présents au sein de l'emprise restent peu favorables à ces espèces. Enjeux faibles	Dérangement ponctuel lié aux travaux et à la présence du chantier. Risque très limité de fuite d'individus vers les habitats périphériques. Impacts faibles	Maintien de secteurs végétalisés périphériques et création de nouvelles plantations limitant les incidences à long terme. Impacts faibles

A.IV. RECOMMANDATIONS

Au regard des enjeux écologiques identifiés sur le site d'étude et des impacts potentiels du projet, des mesures d'évitement et de réduction sont proposées afin de limiter les incidences sur les habitats naturels, la faune et la flore. Ces mesures s'inscrivent dans la séquence ERC (Éviter – Réduire – Compenser) et visent en priorité à **éviter les impacts**, puis à **réduire ceux ne pouvant être totalement supprimés**.

A.IV.1. Recommandations d'évitement

- **Limiter strictement les emprises du chantier** aux zones nécessaires aux travaux afin d'éviter toute dégradation supplémentaire des espaces végétalisés conservés en périphérie du projet.
- **Préserver les arbres et la frange arborée conservés**, notamment en limite nord de la parcelle, qui constituent les principaux habitats favorables à l'avifaune commune et participent aux déplacements des chiroptères.
- **Conserver autant que possible les espaces verts périphériques existants** et éviter tout stockage de matériaux ou circulation d'engins au sein des secteurs végétalisés maintenus.
- **Adapter le calendrier des travaux** afin d'éviter les périodes les plus sensibles pour l'avifaune. Les opérations de démolition des bâtiments, d'abattage ou de débroussaillage seront réalisées préférentiellement **entre septembre et février**, hors période principale de reproduction des oiseaux.

A.IV.2. Recommandations de réduction

- **Prévoir un accompagnement écologique préalable et lors de la phase de démolition des bâtiments**, afin de vérifier l'absence d'espèces protégées au moment des travaux, notamment d'oiseaux nicheurs et de chiroptères.
- **Limiter les nuisances lumineuses nocturnes** durant la phase chantier en orientant les éclairages vers les zones de travail et en évitant l'éclairage des secteurs végétalisés périphériques afin de limiter les perturbations sur les chiroptères.

- **Limiter la durée des travaux les plus bruyants** et maintenir les engins en bon état de fonctionnement afin de réduire les perturbations temporaires sur la faune locale.
- **Mettre en œuvre des mesures de prévention des pollutions accidentelles**, notamment :
 - Stockage des hydrocarbures et produits polluants sur dispositifs étanches ;
 - Présence de kits antipollution sur le chantier ;
 - Entretien régulier des engins ;
 - Ravitaillement des engins sur des zones adaptées.
- **Mettre en place une gestion adaptée des espèces exotiques envahissantes**, en particulier de la Renouée du Japon, avec évacuation des terres contaminées vers une filière appropriée si des travaux sont réalisés à proximité des stations recensées.
- **Maintenir et renforcer les aménagements paysagers prévus par le projet**, notamment les plantations d'arbres et d'arbustes, afin de préserver les fonctionnalités écologiques locales et les continuités paysagères.

A.V. CONCLUSIONS

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction indiquées précédemment permettra de réduire les impacts bruts du projet et ainsi d'aboutir à des impacts résiduels non significatifs.

Tableau 4 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts bruts	Mesures d'Évitement et de Réduction	Impacts Résiduels
<i>Habitats</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Limiter strictement les emprises du chantier	Impacts faibles
<i>Flore</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Préserver les arbres et la frange arborée conservés	Impacts faibles
<i>Oiseaux</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés	Conserver autant que possible les espaces verts périphériques existants	Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Enjeux modérés	Impacts faibles à modérés	Adapter le calendrier des travaux	Impacts faibles
<i>Reptiles</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Prévoir un accompagnement écologique préalable et lors de la phase de démolition des bâtiments	Impacts faibles
<i>Amphibiens</i>	Enjeux faibles à nuls	Impacts faibles à nuls	Limiter les nuisances lumineuses nocturnes	Impacts faibles
<i>Mammifères</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Mettre en œuvre des mesures de prévention des pollutions accidentelles	Impacts faibles à nuls
			Mettre en place une gestion adaptée des espèces exotiques envahissantes	Impacts faibles

Au regard des investigations écologiques, le site présente des enjeux écologiques globalement faibles, associés principalement à la présence d'une avifaune commune nicheuse et à l'utilisation ponctuelle du secteur par plusieurs espèces de chiroptères en chasse et en transit.

Le projet s'inscrit dans un contexte fortement anthropisé et concerne majoritairement des habitats de faible intérêt écologique. Les impacts identifiés sont essentiellement liés à la phase de travaux, avec la destruction ponctuelle d'habitats anthropiques et des perturbations temporaires de la faune.

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction proposées permettra de limiter significativement l'intensité et l'étendue des impacts. Une vigilance particulière devra notamment être portée au respect du calendrier écologique des travaux, à la vérification préalable des bâtiments avant démolition ainsi qu'à la gestion des espèces exotiques envahissantes présentes sur le site.



www.cereg.com